

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON

Conseil de communauté – procès-verbal du 11 avril 2017

Lieu : Salle des fêtes à Bannans - 20 h.

Votants :

Bannans	Claude Dussouillez	X
	Louis Girod	X
Bonnevaux	Monique Brulport	X
	Jean-Louis Néault	X
Boujailles	Gérard Paulin	X
	Fabrice Picard	X
Bouverans	Rémi Débois	X
	Cyril Valion	X
Bulle	Michel Gresset	X
	Dominique Ménétrier	X
Courvières	Yannick Fabre	X
	Eric Liégeon	X
Dompierre les Tilleuls	Michel Beauque	X
	Jean-Claude Trouttet	X

Frasne	Philippe Alpy	X
	Isabelle Elisabeth	Pouvoir à H. Poulin
	Maud Franey-Saillard	Pouvoir à D. Vallet
	Guy Perrin	
	Hélène Poulin	X
	Bruno Trouttet	X
	Denis Vallet	X
La Rivière Drugeon	Hervé Claudet	X
	Christian Vallet	X
	Yannick Vuittezez	X
Vaux et Chantegrue	Pascal Lanquetin	X
	Pierre Nicod	X
	Xavier Vionnet	X

Secrétaire de séance : Pascal Lanquetin

Ordre du jour :

APPROBATION Du COMPTE-RENDU DU 28 MARS 2017 FINANCES

ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL : vote du CA 2016 ; affectation du résultat 2016 ; vote de la concordance des chiffres du compte de gestion ; vote du budget primitif 2017

ZAE BULLE : vote du CA 2016 ; vote de la concordance des chiffres du compte de gestion ; vote du budget primitif 2017

BATIMENT-RELAIS LES VAUDINS : vote du CA 2016 ; vote de la concordance des chiffres du compte de gestion ; vote du budget primitif 2017

ELIMINATION DES DECHETS : vote du CA 2016 ; vote de la concordance des chiffres du compte de gestion ; vote du budget primitif 2017

BUDGET PRINCIPAL : vote du CA 2016 ; affectation du résultat 2016 ; vote de la concordance des chiffres du compte de gestion ; vote du budget primitif 2017 ; vote des taux de fiscalité

TOURISME – ANIMATION

Equipement en signalétique de randonnée :

- résultats de la consultation
- demandes de subventions

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mr le Président également Maire de Bannans souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

1) - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 MARS 2017

Mme Maud Franey-Saillard, absente ce soir, souhaite apporter une précision concernant son intervention à propos du pôle santé (point 5.1) et en a chargé Mr Denis Vallet :

« Mme Maud Franey-Saillard rappelle que lors de sa venue à Frasne le 11 mars dernier, Monsieur Le Préfet avait demandé une réunion en sa présence avec les services de l'ARS et insiste sur le souci qu'exprime la population en terme de couverture médicale du territoire à court terme. »

Mr Philippe Alpy, absent également ce soir, a chargé Mr le Président de rappeler que chacun doit assumer ses responsabilités et qu'à ce titre, les élus et les professionnels doivent mobiliser toute leur énergie pour l'avenir du territoire.

Sans autres observations, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

2) - FINANCES vote des comptes administratifs 2016 et budgets primitifs 2017 (délibérations n° 14 à 18)

Mr Jean-Louis Néault rappelle que les comptes administratifs et budgets primitifs des budgets annexes ayant été présentés en séance le 28 mars dernier, ceux-ci seront directement soumis au vote.

2.1. ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL :

• **Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 14)**

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Exploitation	413 987,21 €	444 371,23 €	30 384,02 €
	Investissement	270 264,44 €	265 758,38 €	- 4 506,06 €
Report 2015			167 737,32 €	
	Investissement	56 301,33 €		
TOTAL		740 552,98 €	877 866,93 €	137 313,95 €
Investissement : reste à réaliser		42 198,00 €	- €	
Résultat cumulé	Exploitation	413 987,21 €	612 108,55 €	198 121,34 €
	Investissement	368 763,77 €	265 758,38 €	- 103 005,39 €
TOTAL CUMULÉ		782 750,98 €	877 866,93 €	95 115,95 €

Le Président se retire pour laisser la présidence à Mr Jean-Louis Néault. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

• **Affectation du résultat 2016 (délibération n° 15)**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 198 121.34 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de l'exercice	30 384,02 €
Dont plus-values nette de cession d'éléments d'actif	- €
Résultat antérieur de l'exercice	167 737,32 €
Résultat à affecter	198 121,34 €
Solde d'exécution de la section d'investissement :	
- Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 60 807,39 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 42 198,00 €
Besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser	- 103 005,39 €
AFFECTATION	198 121,34 €
- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) :	103 005,39 €
- Report en exploitation (R002)	95 115,95 €

- **Vote de la concordance des chiffres du compte de gestion (délibération n° 16)**

Les montants du compte de gestion du budget annexe « Assainissement intercommunal » de Mr le Trésorier étant conformes en tout point aux écritures de la comptabilité administrative du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, arrête le compte de gestion et donne quitus à Mr le Trésorier de sa gestion comptable 2016.

- **Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 17)**

	Dépenses	Recettes
Exploitation	540 667,00 €	445 551,66 €
Résultat 2016 reporté		95 115,34 €
Total	540 667,00 €	540 667,00 €

Investissement	173 313,61 €	276 319,00 €
Reste à réaliser 2016 reportés en 2017	42 198,00 €	- €
Résultat 2016 reporté	60 807,39 €	
Total	276 319,00 €	276 319,00 €
TOTAL DU BUDGET	816 986,00 €	816 986,00 €

Le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Participation des industriels pour l'exercice 2017 (délibération n° 18)**

La participation HT 2017 se décompose comme suit :

	Participation - part "eaux pluviales"	Participation part usagers"	Participation industries	Total	Appel de fonds avant le 31 mai	1 appel de fonds trimestriel
CC GRAND PONTARLIER	10 000 €	16 556 €		26 556 €		6 639,00 €
Fromagerie Boujailles			11 336 €	11 336 €	11 336 €	
Fromagerie Bouverans			5 232 €	5 232 €	5 232 €	
Fromagerie Courvières			5 560 €	5 560 €	5 560 €	
Fromagerie Frasne			8 845 €	8 845 €	8 845 €	
Fromagerie La Rivière D.			7 151 €	7 151 €	7 151 €	
Escargoterie Romanzini			2 475 €	2 475 €	2 475 €	

2.2. ZAE BULLE :

- **Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 19)**

		Depenses	Recettes
Réalizations 2016	Fonctionnement	453 968,62 €	388 999,86 €
	Investissement	126 192,30 €	1 326 526,32 €
		+	+
Reports 2015	Fonctionnement		757 350,78 €
	Investissement	1 991 548,72 €	
TOTAL		2 571 709,64 €	2 472 876,96 €
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	453 968,62 €	1 146 350,64 €
	Investissement	2 117 741,02 €	1 326 526,32 €
TOTAL GENERAL		2 571 709,64 €	2 472 876,96 €
Résultat de l'exercice 2016		-	98 832,68 €

Le Président se retire pour laisser la présidence à Mr Jean-Louis Néault. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

- **Vote de la concordance des chiffres du compte de gestion (délibération n° 20)**

Les montants du compte de gestion du budget annexe « ZAE » de Mr le Trésorier étant conformes en tout point aux écritures de la comptabilité administrative du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, arrête le compte de gestion et donne quitus à Mr le Trésorier de sa gestion comptable 2016.

- **Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 21)**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 984 281,00 €	8 291 898,98 €
Résultat 2016 reporté		692 382,02 €
Total	8 984 281,00 €	8 984 281,00 €
Investissement	9 175 086,30 €	9 966 301,00 €
Résultat 2016 reporté	791 214,70 €	
Total	9 966 301,00 €	9 966 301,00 €
TOTAL DU BUDGET	18 950 582,00 €	18 950 582,00 €

Le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2.3. BATIMENT-RELAIS LES VAUDINS :

- **Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 22)**

		Depenses	Recettes
Réalizations 2016	Fonctionnement	14 596,08 €	14 596,08 €
	Investissement	30 630,93 €	- €
		+	+
Reports 2015	Fonctionnement		
	Investissement	48 681,43 €	
TOTAL		93 908,44 €	14 596,08 €
Restes à réaliser 2016 reportés en 2017	Investissement		
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	14 596,08 €	14 596,08 €
	Investissement	79 312,36 €	- €
TOTAL GENERAL		93 908,44 €	14 596,08 €
Résultat de l'exercice 2016		-	79 312,36 €

Le Président se retire pour laisser la présidence à Mr Jean-Louis Néault. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

- **Vote de la concordance des chiffres du compte de gestion (délibération n° 23)**

Les montants du compte de gestion du budget annexe « Bâtiment-relais les Vaudins » de Mr le Trésorier étant conformes en tout point aux écritures de la comptabilité administrative du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, arrête le compte de gestion et donne quitus à Mr le Trésorier de sa gestion comptable 2016.

- **Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 24)**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	22 796,00 €	22 796,00 €
Résultat 2016 reporté	- €	
Total	22 796,00 €	22 796,00 €
Investissement	32 804,64 €	112 117,00 €
Reste à réaliser 2016 reportés en 2017	- €	
Résultat 2016 reporté	79 312,36 €	
Total	112 117,00 €	112 117,00 €
TOTAL DU BUDGET	134 913,00 €	134 913,00 €

Le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2.4. ELIMINATION DES DECHETS

- **Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 25)**

		Depenses	Recettes
Réalizations 2016	Fonctionnement	492 846,55 €	493 309,80 €
	Investissement	- €	- €
		+	+
Reports 2015	Fonctionnement		548,95 €
	Investissement		
TOTAL		492 846,55 €	493 858,75 €
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	492 846,55 €	493 858,75 €
	Investissement	- €	- €
TOTAL GENERAL		492 846,55 €	493 858,75 €
Résultat de l'exercice 2016			1 012,20 €

Le Président se retire pour laisser la présidence à Mr Jean-Louis Néault. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

- **Vote de la concordance des chiffres du compte de gestion (délibération n° 26)**

Les montants du compte de gestion du budget annexe « Elimination des déchets » de Mr le Trésorier étant conformes en tout point aux écritures de la comptabilité administrative du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, arrête le compte de gestion et donne quitus à Mr le Trésorier de sa gestion comptable 2016.

- **Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 27)**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	541 780,00 €	540 767,80 €
Résultat 2016 reporté		1 012,20 €
Total	541 780,00 €	541 780,00 €

Investissement	- €	- €
Résultat 2016 reporté	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DU BUDGET	541 780,00 €	541 780,00 €

Le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2.5. BUDGET PRINCIPAL

- **Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 28)**

		Depenses	Recettes
Réalizations 2016	Fonctionnement	2 178 220,87 €	2 234 678,69 €
	Investissement	314 057,14 €	685 251,15 €
		+	+
Reports 2015	Fonctionnement		986 338,86 €
	Investissement	431 186,86 €	
TOTAL		2 923 464,87 €	3 906 268,70 €
Restes à réaliser 2016 reportés en 2017	Investissement	2 568 000,00 €	2 524 530,00 €
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	2 178 220,87 €	3 221 017,55 €
	Investissement	3 313 244,00 €	3 209 781,15 €
TOTAL GENERAL		5 491 464,87 €	6 430 798,70 €
Résultat de l'exercice 2016			939 333,83 €

Le Président se retire pour laisser la présidence à Mr Jean-Louis Néault. Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

- **Affectation du résultat 2016 (délibération n°29)**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 042 796.68 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement :	
Résultat de l'exercice	56 457,82 €
Dont plus-values nette de cession d'éléments d'actif	- €
Résultat antérieur de l'exercice	986 338,86 €
Résultat à affecter	1 042 796,68 €
Solde d'exécution de la section d'investissement :	
- Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 59 992,85 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 43 470,00 €
Besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser	- 103 462,85 €
AFFECTATION	1 042 796,68 €
- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) :	103 462,85 €
- Report en fonctionnement (R002)	939 333,83 €

- Vote de la concordance des chiffres du compte de gestion (délibération n° 30)**

Les montants du compte de gestion du budget principal de Mr le Trésorier étant conformes en tout point aux écritures de la comptabilité administrative du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, arrête le compte de gestion et donne quitus à Mr le Trésorier de sa gestion comptable 2016.

- Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 31)**

Mr Jean-Louis Néault présente les prévisions pour chaque compétence et commente les orientations budgétaires proposées pour chaque compétence, après étude en commission puis en Bureau.

BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL - présentation analytique

Répartition par compétence	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
administration générale	133 410.18 €	237 728.00 €	1 515 117.00 €	2 285 085.17 €
Cellule technique Assainissement	- €	- €	129 365.00 €	18 900.00 €
Educateur sportif	- €	- €	41 655.00 €	15 215.00 €
Ski de fond	3 000.00 €	493.00 €	15 808.00 €	
Economie touristique	50 800.00 €	24 063.00 €	31 402.00 €	5 546.00 €
Réserve naturelle Frasne-Bouverans	3 000.00 €	24 530.00 €	78 698.00 €	80 191.00 €
Médiathèque	6 630.00 €	1 320.00 €	51 875.00 €	7 720.00 €
Culture information communication	500.00 €	- €	46 450.00 €	- €
Développement économique	5 083 000.00 €	5 104 720.00 €	855 650.00 €	20 000.00 €
Hangar	26 400.00 €	55 000.00 €	1 388.00 €	3 487.00 €
Gendarmerie	52 651.00 €	- €	8 113.00 €	42 000.00 €
jeunesse - social	500.00 €	82.00 €	87 093.00 €	14 120.00 €
Total	5 359 891.18 €	5 447 936.00 €	2 862 614.00 €	2 492 264.17 €
	+			+
Report 2016	107 028.82 €	- €		939 333.83 €
	=	=		=
Total	5 466 920.00 €	5 447 936.00 €	2 862 614.00 €	3 431 598.00 €
		+	+	
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour équilibre		18 984.00 €	18 984.00 €	
		=	=	
TOTAL	5 466 920.00 €	5 466 920.00 €	2 881 598.00 €	3 431 598.00 €

excédent 550 000.00 €

Présentation comptable :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 881 598.00 €	2 492 264.17 €
Résultat 2016 reporté	- €	939 333.83 €
Total	2 881 598.00 €	3 431 598.00 €

Investissement	2 791 891.18 €	2 942 390.00 €
Reste à réaliser 2016 reportés en 2017	2 568 000.00 €	2 524 530.00 €
Résultat 2016 reporté	107 028.82 €	
Total	5 466 920.00 €	5 466 920.00 €
TOTAL DU BUDGET	8 348 518.00 €	8 898 518.00 €

Fiscalité :

Mr le Président indique que plusieurs éléments ont été pris en compte pour proposer cette hausse de fiscalité de + 1.80 points pour la taxe d'habitation ; + 1.35 points pour la taxe foncière bâtie et + 1.91 points pour la taxe foncière non bâtie :

- Maintien du CIF (*Coefficient d'Intégration Fiscale*) supérieur à 0.5 pour ne pas perdre la DGF bonifiée ;
- Besoin financier de la commune de Frasne ;
- Baisse des dotations de l'Etat conjuguée à la hausse des prélèvements obligatoires.

Mr le Président précise que cette recette supplémentaire sera reversée intégralement aux communes qui ont toutefois la possibilité de diminuer la fiscalité communale.

Il observe également que les opportunités ponctuelles de financement exigent de réaliser rapidement certains travaux, ce qui peut provoquer des besoins financiers importants.

Mr Pierre Nicod tient à affirmer que les besoins financiers des communes ne doivent pas dicter les décisions fiscales communautaires.

Mr Philippe Alpy rappelle que la DGF bonifiée permet de financer le coût annuel des travaux de raccordement à la fibre optique, soit 60 000 € / an environ.

Effectivement, la CFD avait pris un engagement de stabiliser les taux de fiscalité de 2015 à 2017. Cependant, il ne faut pas oublier que la loi NOTRe n'existait pas à l'époque. Par ailleurs, la commune de Frasne prend en charge des dépenses liées à sa position de bourg centre, sans demander une quelconque participation financière à la CFD. Pour conclure, il pense que le développement et l'attractivité des territoires passent par l'impôt.

Mr Jean-Louis Néault observe que la CFD devra communiquer clairement sur cette augmentation.

Mr Pascal Lanquetin rappelle qu'il faut veiller à respecter la parole donnée.

Mr Michel Beuque demande une étude des besoins financiers des communes et de la CFD sur 3 ans, pour orienter les décisions en matière de fiscalité, ce que plusieurs élus jugent comme étant un exercice difficile car il est compliqué de s'engager sur plusieurs années.

Mr Eric Liégeon pense que la CFD a bien anticipé l'augmentation de fiscalité en 2015 mais qu'il est difficile d'assumer cette présente hausse en qualité de représentant intercommunal. Il faut prendre en considération le fait que depuis les élections municipales en 2014, peu de communes ont augmenté leurs taux de fiscalité

Mr Xavier Vionnet indique que le débat s'est tenu au sein du conseil municipal de Vaux et Chantegrue. Si une recette fiscale supplémentaire n'avait pas été assurée grâce à une augmentation des taux communautaires, il aurait proposé d'augmenter les taux communaux.

Mr Gérard Paulin rappelle que le résultat comptable de la CFD et des 10 communes est correct, ce qui permet de dire que les onze collectivités sont gagnantes.

Les échanges terminés, le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017 par 23 voix pour – 2 voix contre (MM. Yannick Fabre et Jean-Claude Trouttet) - 1 abstention (Mr Pierre Nicod)

- **Vote des taux de fiscalité 2017 (délibération n° 32)**

Le conseil de communauté fixe les taux d'imposition 2017 des taxes locales directes comme suit :

- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 18.74 %
- Taxe d'habitation 10.12 %
- Taxe foncière (bâti)..... 7.58 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 10.73 %

Résultat du vote : 23 voix pour – 2 voix contre (MM. Yannick Fabre et Jean-Claude Trouttet) - 1 abstention (Mr Pierre Nicod)

3) - TOURISME - ANIMATION

3.1. Equipement en signalétique de randonnée

- **Résultat de la consultation**

Afin de valoriser les sentiers de randonnées du territoire et de favoriser les modes de déplacements doux entre les communes, la CFD souhaite mettre en place une signalétique spécifique pour le sentier de la Croix de la Bèche, le sentier du village de Bonnevaux et les liaisons douces reliant les différentes communes et les sites touristiques de la CFD.

Pour rappel, ce projet fait suite au travail de Jérémy Krempp en 2015, qui avait effectué un état des lieux des sentiers et identifié les voies les plus pertinentes pour un cheminement de liaisons douces. Les offres seront étudiées prochainement.

- **Demande de subvention (délibération n° 33)**

Les montants nécessaires à cette installation de signalétique sont les suivants :

Prestations pour les sentiers de randonnée inscrits au PDIPR	Coût HT
Conception graphique des panneaux	2 370 €
Panneaux d'interprétation et de départ : Fabrication	4 398 €
Panneaux d'interprétation et de départ : Pose	1 715 €
Panneaux directionnels : Fabrication	2 049 €
Panneaux directionnels : Pose	2 010 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'implantation des panneaux directionnels	350 €
TOTAL	12 892 €

Prestations pour les liaisons douces	Coût HT
Panneaux directionnels : Fabrication	7 720 €
Panneaux directionnels : Pose	11 200 €
TOTAL	18 920 €

Mr Louis Girod demande quel est l'intérêt d'acheter des panneaux si les liaisons douces n'existent pas.

Mr Gérard Paulin répond en soulignant l'existence d'un réseau dense de chemins ruraux qu'il faut signaler.

Mr Philippe Alpy observe que l'appellation « liaison douce » est peut-être à revoir, ce qui ne remet pas en question une telle signalétique.

Ces précisions apportées, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Valide l'engagement de l'ensemble des réalisations et autorise le président à signer tout document nécessaire à la conduite de cette opération dans le cadre de la procédure adaptée et des montants autorisés.
- Décide de l'inscription des crédits nécessaires au budget ;
- Décide de solliciter un financement de 50% au Conseil Départemental au titre des sentiers inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), soit un montant de 6 446 € ;
- Décide de solliciter un financement de 30% au Commissariat de Massif du Jura au titre des liaisons douces et dans le cadre de la mesure 1.1 « accroître la durabilité des systèmes de mobilité dans le massif » de la convention de Massif, soit un montant de 5700 € ;
- Autorise le Président à solliciter des crédits de financements auprès d'autres partenaires, collectivités, et de l'Etat (contrat de ruralité ...)
- Décide que la Communauté de Communes prendra à sa charge les financements non acquis

4) - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

4.1. Financement de la Région

Mr Dominique Ménétrier fait part d'une possibilité d'un financement à destination d'associations qui œuvrent pour la vie des villages. L'information a été diffusée en communes pour transmission aux associations.

4.2. ZAE Bulle

Mr Michel Gresset indique que l'emplacement des boîtes à lettres a été défini ce matin même.

4.3. Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit

Suite aux lenteurs de débit constatées par certains usagers, les communes qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à transmettre à la CFD le résultat de l'enquête menée auprès des habitants.

Par ailleurs, le syndicat sera à nouveau interrogé sur le nouveau calendrier prévisionnel des travaux. En effet, les 5 communes en MED (*Montée en Débit*) qui sont Bulle, Bannans, Bonnevaux, Bouverans et La Rivière Dugeon ont été rétrogradées en priorité 2 avec, pour conséquence, le report du déploiement de la fibre optique de 2 ans, soit en 2021 au mieux.

Cette situation n'est pas acceptable pour les usagers et au regard de la contribution de la CFD de 10 € / habitant depuis 2012 correspondant au déploiement de la fibre en 2019 et non en 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15 et se termine par le verre de l'amitié offert par la commune de Bannans

Le Président,
Claude DUSSOUILLEZ.

